

Localisation  
Vaux-en-Velin et Villeurbanne

Maîtrise d'Ouvrage  
La Métropole de Lyon

Équipe de maîtrise d'œuvre  
Ateliers 2/3/4/(architecte urbaniste en chef)  
ALEP( architecture)  
In Situ (paysage)  
Eodd (environnement)  
Alphaville (programmation)  
ETC (mobilités)  
Sareco (expert stationnement)  
OGI ( vrd)  
Philippe Bassetti ( montage opérationnel)  
MEMO Conseil (expert études sociales)  
POP CORN (concertation & accompagnement participatifs)

Nature du projet  
Espaces Publics

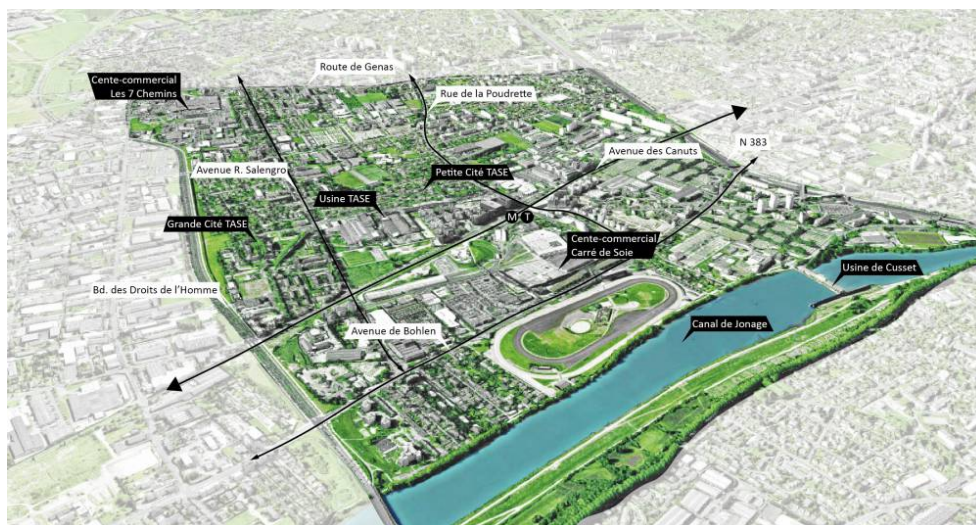
Mission  
Mission d'études, d'expertises et de conseils pour la mise en œuvre du projet urbain Carré de Soie

Statut  
Étude

Surface  
500 ha

Calendrier  
Depuis 2021

Crédits  
©Ateliers 2/3/4/



La mission d'études, d'expertises et de conseils porte sur un territoire de 500ha, partagé entre les communes de Vaux-en-Velin et Villeurbanne. Ce territoire du Carré de Soie, par sa taille et sa complexité d'imbrication des échelles de projet nous donne l'opportunité de se saisir du déjà là, d'effectuer des allers-retours dans le temps, d'apprendre du passé, d'analyser le présent pour **mieux anticiper le futur, que l'on sait mouvant et imprévisible**. Intégrer l'imprévisible c'est faire preuve de **souplesse et d'adaptation**. L'attention et la réflexion naviguent à toutes les échelles, et s'enrichissent mutuellement.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- **Faire du patrimoine** et de l'histoire du site le socle et la fondation ; « le bien commun »
- **Maintenir les exigences en termes d'écologie et de développement durable**, aller plus loin et penser les nouveaux usages et vertus de la « **ville verte** »
- Penser et aménager des espaces publics

à **la juste mesure**, un territoire de quartiers – des quartiers qui font territoire

- Faire valoir une **programmation à haut potentiel en termes d'innovation sociale**
- **Développer et mettre en valeur le chapelet paysager**, mettre en valeur un système d'espaces paysagers variés comme marqueurs d'identité de quartier
- Etendre une offre de transports en commun qui facilite **l'intermodalité et les éco-mobilités**
- **Réintégrer la partie sud** du Carré de Soie au projet global
- Poursuivre la réflexion **sur les outils et règles à mettre en place pour une densité raisonnée et une architecture qualitative et frugale dans le paysage habité**
- Conserver l'intégration des anciens comme des futurs habitants à la réflexion générale, véritables acteurs du quotidien **ils contribuent à faire perdurer une histoire commune et écrivent ensemble celle de demain.**